

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 38 (2008)
Heft: 5

Rubrik: Pro Senectute

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aider les aidants, une priorité

Pro Senectute et un groupe d'associations ont remis un Livre blanc au Département genevois de l'Economie et de la Santé. Il s'agit de faire reconnaître le rôle des proches-aidants des personnes âgées et surtout de proposer des mesures pour les soulager.

En avril 2007, un symposium réunissait des associations genevoises travaillant quotidiennement avec les personnes âgées et leur famille: l'association Alzheimer, la Croix-Rouge, la Haute Ecole de santé, le Service social de la Ville, la Fondation des services d'aide et de soins à domicile, l'Unité de recherche psychosociale du département de psychiatrie des HUG. La mise en commun de leurs réflexions et expériences a permis de fournir des propositions et des solutions pratiques face aux besoins des proches-aidants. Le but de ce Livre blanc est de restituer au monde politique et en particulier à M. Pierre-François Unger, chef du Département de l'économie et de la santé, des propositions concrètes. Mais comme l'explique Jacqueline Cramer, directrice de Pro Senectute Genève, il s'agit «de dépasser le simple état des lieux, à un moment où la loi sur les réseaux de soins et l'aide à domicile est en pleine révision.»

Eviter l'épuisement

«Le Livre blanc est le fruit du travail des associations, mais aussi des personnes concernées, des aidants, à qui nous, Pro Senectute, avons offert des heures d'aide auprès des seniors pour qu'ils puissent être présents à nos rencontres», raconte M^{me} Cramer. Des ateliers ont été menés sur six su-

jets différents. Le premier thème concernait le monde du travail: comment permettre à un salarié de concilier emploi et aide à un proche âgé? Des possibilités ont été évoquées comme celle d'octroyer momentanément une flexibilité des horaires à un collaborateur ou d'imaginer des structures d'accueil au sein des entreprises pour confier un parent âgé durant le temps de travail.

Le deuxième thème était celui du répit: il est essentiel que les aidants puissent se reposer, conserver des loisirs et du temps libre pour éviter l'épuisement. Les aidants ont notamment besoin de pouvoir placer leurs parents pour de courtes périodes de vacances en EMS. Or, la plupart des EMS renoncent actuellement à ces chambres de courts séjours pour des raisons de rentabilité et d'organisation. Il faut absolument que cette demande soit prise en compte et cela passe par une volonté politique. Autre sujet de préoccupation des aidants: «Ils se plaignent que le personnel soignant qui vient à domicile change constamment, ce qui déstabilise la personne âgée», note M^{me} Cramer. Ces revendications ont été entendues. Les services d'aide avaient en effet pris l'habitude d'utiliser une planification qui tenait peu compte de cette donnée, mais qui va être revue dans ce sens.» Les aidants souhaiteraient pouvoir disposer d'un service occasionnel

de garde de nuit. Un programme québécois baptisé Le Balluchon est à l'étude à Genève. Une garde de nuit se rend au domicile de la personne dépendante et y reste pour une nuit ou même 24 heures. La question centrale demeure évidemment le coût de ce service et sa prise en charge.

Créer une association

La troisième atelier définissait les modalités de la création d'une association des aidants, qui permette une vraie reconnaissance de leur travail. Y aurait-il la possibilité d'une rétribution de la personne aidante? C'est le cas en Irlande, notamment. On sait en effet que l'aide à un proche représente un montant important dans le budget d'une famille. Or, il n'existe actuellement que l'allocation pour impotence qui offre une contribution. La France, dans son nouveau Plan Alzheimer, envisage les mêmes mesures, afin d'assurer un droit à la retraite complet de la personne aidante qui a dû interrompre son activité professionnelle. Des déductions fiscales sont également à étudier. Les autres ateliers touchaient au partenariat à mettre en place entre aidants familiaux et services compétents, en définissant les limites et la reconnaissance mutuelle de chaque intervenant. «Nous aimerions rendre plus visible l'activité des proches-aidants. Il s'agit en

majorité de femmes, et ce travail n'est pas sans conséquences sur leur condition de vie. Il nous paraît aussi essentiel de former les professionnels de la santé à collaborer étroitement avec ces personnes aidantes. Nous souhaitons également que des lieux de rencontre et d'échange pour les aidants se créent, c'est pourquoi nous avons lancé des «cafés des aidants», appelés à se développer», conclut M^{me} Cramer. La balle est dans le camp du Département de l'économie et de la santé. L'enjeu de société est important, pour toute la Suisse, puisqu'il s'agit de rien moins que de définir si, à l'avenir, l'Etat prendra

en charge les soins à domicile aux personnes âgées ou, au contraire, il va s'en décharger progressivement sur les familles. ■

Pro Senectute Genève organise régulièrement des «Cafés des aidants». Le samedi 30 juin de 9 h 30 à 11 h, par exemple, un café des aidants a lieu au Restaurant de l'Espérance, rue de la Chapelle 8, à Genève, sur le thème «Comment détecter l'épuisement quand il est encore temps?», participation libre et gratuite. Renseignements: Unité d'action communautaire des Eaux-Vives, tél. 022 420 64 07.

Un cycle de conférences

Pro Senectute Genève propose ce printemps la première conférence d'une série intitulée «La mort, un tabou? Parlons-en». La première table ronde présentera les témoignages de différentes confessions et des regards croisés sur le sens de la mort. Les invités sont Catherine Pictet, pasteur et aumônier aux HUG, Raphaël Guedj, grand rabbin, et Hafid Ouadiri, ancien porte-parole de la mosquée. Chaque invité expliquera son expérience de l'accompagnement de la mort. Le débat qui suivra sera

animé par Bernadette Pidoux, de Générations. Des ateliers autour du thème de la mort (directives anticipées, accompagnement des parents vieillissants, rituels, etc.) seront mis sur pied par Pro Senectute et cette première conférence sera l'occasion de s'y inscrire.

Regards croisés sur le sens de la mort, témoignages de différentes confessions, mardi 13 mai, à 18 h, au Centre de l'Espérance, 8, rue de la Chapelle, 1207 Genève, entrée gratuite.



Adresses utiles

Pro Senectute Bienne
Quai du Bas 92, c.p. 1263
2501 Bienne
e-mail: biel-bienne@be.pro-senectute.ch
Tél. 032 328 31 11
Fax 032 328 31 00

Pro Senectute Fribourg
Ch. de la Redoute 9,
c.p. 1752 Villars-sur-Glâne 1
e-mail: info@fr.pro-senectute.ch
Tél. 026 347 12 40
Fax 026 347 12 41

Pro Senectute Genève
Rue de la Maladière 4, 1205 Genève
e-mail: info@ge.pro-senectute.ch
Tél. 022 807 05 65
Fax 022 807 05 89

Pro Senectute Arc Jurassien
Rue du Pont 4, 2710 Tavannes
e-mail: prosenectute.tavannes@ne.ch
Tél. 032 482 67 00
Fax 032 482 67 09

Pro Senectute Arc Jurassien
Centre d'action sociale des aînés
Ch. du Puits 4, c.p. 800
2800 Delémont
e-mail: prosenectute.delemont@ne.ch
Tél. 032 421 96 10
Fax 032 421 96 19

Pro Senectute Arc Jurassien
Bureau régional Neuchâtel
Rue de la Côte 48a
2000 Neuchâtel
e-mail: prosenectute.ne@ne.ch
Tél. 032 729 30 40
Fax 032 729 30 41

Pro Senectute Arc Jurassien
Rue du Pont 25
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 886 83 00
Fax 032 886 83 09

Pro Senectute Vaud
Maupas 51
1004 Lausanne
e-mail: info@vd.pro-senectute.ch
Tél. 021 646 17 21
Fax 021 646 05 06

Pro Senectute Valais
Siège et centre d'information
Rue des Tonneliers 7, 1950 Sion
e-mail: info@vs.pro-senectute.ch
Tél. 027 322 07 41
Fax 027 322 89 16